



LE JOURNAL

Sommaire complet
Editorial
Zooms
Temps fort
International
Suisse
Régions
Economie
Finance
Sports
Société
Culture
Eclairages
Courrier lecteurs
Météo

LA FINANCE

Finance
Fonds placement
Marchés
Economie

LES RENDEZ-VOUS

Carrières
Immobilier
Samedi culturel
Disques
Livres
Multimédia

LES PLUS DU WEB

Dossiers
Photos
Vidéos
Dessins
Blogs
Forums
Archives
Revue de presse
Newsletters
Hors-séries
Netvibes
Flux RSS
Edition PDF
Edition ePaper

LES SERVICES

Abonnements
Espace abonnés
Boutique
Events
SMSAnnonces
WebAdresses
Publicité
Voyages
Rencontres

LE TEMPS SA

Présentation
Visite
Contacts

RECHERCHE

PAR DATE | AVANCÉE

Sommaire
ECONOMIE

Marcel Ospel cède à la pression et redonne ses millions

ETA au centre d'une enquête pour position dominante

La Banque Cantonale Vaudoise se recentre sur son marché de base

Le Seco aide la Chine dans le commerce durable

L'invité. Bretton Woods II: pourquoi réfléchir avant d'agir?

Analyse. La dernière bulle du système va bientôt disparaître

Périscope

800 milliards de dollars pour soutenir le crédit aux Etats-Unis

Derrière la relance se tient la bataille fiscale

Conjoncture. La récession semble de plus en plus inévitable en Suisse

Conjoncture. Coop, Migros et Manor restent optimistes

Conjoncture. Daniel Kalt: «Tout dépendra de l'évolution du chômage»

ECONOMIE

Le Temps | Economie | Article

Bretton Woods II: pourquoi réfléchir avant d'agir?

L'invité.

Denis Dupré, Professeur d'éthique et de finance à l'Université de Grenoble. Coauteur avec de «Gestion et contrôle des risques bancaires: l'apport des IFRS et de Bâle II», aux Editions Banque Editeur, et de «La planète, ses crises et nous», aux Editions Atlantica
Mercredi 26 novembre 2008

Le G20 se réunit pour refonder le capitalisme: ni plus ni moins. Certains veulent refondre les règles comptables pour éviter les fluctuations de la valeur de marché. Mais souvenons-nous que les banques japonaises n'ont pas vu venir les faillites dans les années 1990 avec des valeurs comptables qui cachaient la réalité des prix de vente des actifs. D'autres veulent réformer les agences de notation: mais une agence de notation indique une probabilité de faillite à un an. D'autres encore, veulent des banques universelles qui regroupent banques d'affaires et de dépôts.

PUBLICITE

PUBLICITE

Enfin, le plan Paulson, après avoir voulu acheter les crédits pourris aux banques, semble vouloir entrer au capital de ces mêmes banques. Mais demain, sous la pression, il optera peut-être pour aider les emprunteurs en difficulté. Il aurait peut-être fallu commencer par cela. L'état n'a pas aidé les détenteurs des crédits «subprime». Cela aurait coûté de l'ordre de 1000 milliards en pertes estimés au début de la crise. Aujourd'hui les actionnaires ont perdu 25000 milliards de capitalisation boursière mondiale!

Suite à la crise de 1929, on a opté pour de nouvelles règles simples destinées à protéger les petits déposants: les banques de dépôts ont été soumises à des règles plus strictes que les banques d'affaires. Cette précaution n'est plus en vigueur. De plus, le risque de crédit était conservé dans les banques. Aujourd'hui, le risque de crédit est diffusé hors des banques par la titrisation. Puis ce risque a été intégré dans des hedge funds qui ont disséminé, à leur tour, le risque dans des produits achetés par des entreprises, des fonds de pension, des particuliers et les banques elles-mêmes! De plus, des paris s'ajoutent aux risques réels: des intervenants quelconques peuvent parier sur la faillite de telle ou telle entreprise (ou banque). Le montant de ces paris (crédit dérivatives) est de 60000 milliards de dollars. Il n'y a aucune transparence pour savoir quelle entité a pris quel pari.

Pour éviter la cacophonie des docteurs Diafoirus sur les mesures à prendre, nous leur conseillons... de jouer. Pour refonder le capitalisme, il s'agit de déterminer «le but du jeu» afin de définir des règles qui conviennent aux sociétés d'aujourd'hui et de demain. De cela vont découler les possibilités offertes à chaque type de joueur. Les joueurs sont notamment les actionnaires, les déposants, les emprunteurs immobiliers, les contribuables, les retraités, les actifs, les citoyens, les entreprises et l'Etat.

Notre règle du jeu devrait avoir trois objectifs:

- atténuer les cycles récessifs quitte à limiter les périodes d'expansion forte

- protéger les plus pauvres (actifs ou retraités) principalement dans les périodes difficiles. Cette posture peut être pragmatique pour éviter l'aggravation de la récession par une baisse de consommation ou la déstabilisation politique en cas de révoltes. Elle peut être éthique, dans un but de justice rawlsienne, visant à améliorer le sort des plus faibles.

- laisser la liberté de prise de risque lorsque les investisseurs en assument seuls la conséquence.

Selon les joueurs concernés, ces objectifs se déclinent différemment.

Le jeu du retraité: 2 joueurs (retraité - Etat).

Il faut limiter l'impact des crises pour qu'il ne prive pas trop fortement le retraité de sa consommation (ce qui aggrave la récession). Dans ce cadre, il convient de soumettre les fonds de pension à une régulation plus forte qui viserait à assurer une pension minimale acceptable, adaptée à la richesse et aux besoins de chacun, même en cas de crise grave.

UTILISATEUR

Nom

Mot de passe

Mot de passe oublié?

Accès d'un jour

S'abonner

 Agrandir le texte Réduire le texte Imprimer l'article Transmettre

Le jeu de l'entreprise spéculatrice: 2 joueurs (entreprise - Etat): l'Etat doit éviter que des entreprises qui achèteraient des risques de crédit ne se transforment en banques alors qu'elles ne sont pas soumises à la réglementation bancaire. Ainsi la réglementation devrait contrôler le risque des investissements financiers car il faut calculer les risques de perte potentielle en période de crise et les comparer au capital de l'entreprise. Protéger les entreprises c'est éviter des licenciements massifs.

Le jeu de la relance économique: 3 joueurs (banque - entreprise - Etat): il faut éviter que les banques freinent les crédits aux entreprises en période de récession. Donc le ratio de solvabilité Bâle II pour limiter la faillite doit exiger, en période d'expansion pour un crédit donné, une proportion plus forte d'argent des actionnaires, ce qui freine alors le crédit et limite les bulles d'euphorie. Symétriquement, en période de récession, une proportion de capital exigée moins forte limite le resserrement du crédit puisque du capital est libre pour de nouveaux crédits. En termes techniques, cela consiste à modifier la probabilité de faillite imposée par Bâle II en fonction du cycle économique, et donc autoriser une probabilité de faillite plus forte en période de récession.

Le jeu de la panique bancaire: 5 joueurs (banque - actionnaires - obligataire - déposant - Etat): il faut éviter que les petits déposants ne soient perdants. Dans ce cadre, il convient que les banques de dépôts aient une contrainte supplémentaire par rapport aux banques d'affaires. Celle-ci peut s'ajouter sans casser la structure des règles de Bâle II. Dans le pilier 2, il est possible d'exiger des tests sur la résistance de la banque de dépôt aux faillites des autres banques et aux baisses brutales de valeur des actifs suivant leur liquidité (hedge funds...).

Les banques d'affaires peuvent courir librement après des affaires plus risquées sans être soumises à ce test de résistance supplémentaire. Ces affaires risquées sont indispensables dans un monde où il nous faut préparer l'avenir grâce à de nouvelles technologies (énergie, réchauffement climatique, agroalimentaire). Elles ne peuvent pas prendre de dépôts. En cas de récession, les créanciers de ces banques d'affaires sauront qu'ils ont peu de chances d'être remboursés. Rien n'empêche cependant que des holdings détiennent à la fois une banque de dépôt et une banque d'affaires.

Ces petits jeux aboutissent à des préconisations fort différentes de ce qui est proposé actuellement. Pourquoi? De fait, le manque de compétence ou la force des lobbies détruisent la réflexion. Les économistes ont souvent découvert la titrisation avec la crise et les financiers restent dans leur logique de défendre les intérêts des seuls actionnaires. Du «Tout va très bien, Madame la Marquise» à «Ne vous inquiétez pas, on prend en main les problèmes», ceux qui n'ont rien vu venir sont toujours aux commandes et gardent la parole dans les médias. Ce ne serait pas grave s'ils prenaient le temps de poser calmement les objectifs. Ce n'est pas le cas. Sans objectifs clairement affichés, les mesures sont souvent lourdes et incohérentes car soumises aux pressions des lobbies des différents joueurs. Il serait plus sérieux d'envisager tous les jeux possibles avant de fixer les nouvelles règles du 2e Bretton Woods!

LE TEMPS

Place de Cornavin 3
Case postale 2570
1211 Genève 2

tel: +41(0)22 799.58.58
fax: +41(0)22 799.58.59

e-mail

info@letemps.ch
www.letemps.ch

© Le Temps, 2008 . Droits de reproduction et de diffusion réservés.

PUBLI-C Acheter les droits de reproduction de cet article.

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés.

→ A propos → Nous contacter → Votre avis → Notre charte →
RSS

top